



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Territoire de Belfort 90

ARRÊTÉ N° 2024 - 131 PORTANT LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

Le Président,

VU

- Le Code Général de la Fonction Publique ;
- Le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, et notamment son article 5 ;
- Le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 portant formation d'intégration et de professionnalisation ;
- L'arrêté n° 2021-62 du 29 juillet 2021 portant Lignes Directrices de Gestion du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort ;
- L'arrêté 2024-71 portant ouverture de postes à la promotion interne d'attaché territorial ;

ARRETE

Article 1 : Sont inscrites sur liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2024 au titre l'article 5 1° du décret 87-1099 du 30 décembre 1987 :

CHOVET Véronique	Commune de ROUGEMONT LE CHATEAU
DIETEMANN Valérie	Commune de LACHAPELLE /ROUGEMONT
HOFF Sabine	Commune de JONCHEREY
LAVAL Cécile	Commune de GRANDVILLARS
LAURENT DE MARINI Gilda	Commune de BORON

Article 2 : Est inscrite sur liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2024 au titre de l'article 5 2° du décret 87-1099 du 30 décembre 1987 :

RADELJAS Mevlida	Commune de GRANDVILLARS
------------------	-------------------------

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.

Belfort, le 23 décembre 2024

Le Président,

Romuald ROY

